

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 septembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Convocation envoyée le 20 septembre 2012

Publié le 28 septembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 8

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Murat BAYAM
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Michel BACHELARD
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	Mme Noëlle CAMBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUET pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Gérard DUPIRE	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
Mme Christine DURNERIN	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Franck MELOTTE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
M. Rémi DELATTE	M. Alain LINGER pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
M. Gilles TRAHARD	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET.

OBJET : EAU ET ASSAINISSEMENT

Approbation du plan de zonage assainissement de Bressey-sur-Tille

Conformément à l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat Mixte du Dijonnais (qui a été dissous le 31/12/2010 et dont les compétences ont été reprises par la Communauté d'agglomération dijonnaise), dans le cadre de la compétence assainissement, a décidé par délibération du 10 novembre 2006 d'engager une étude pour la réalisation du zonage d'assainissement de la commune de Bressey-sur-Tille.

L'étude confiée au bureau d'études Safège a été soumise au Conseil Municipal de Bressey-sur-Tille lors de sa séance du 29 avril 2011.

Monsieur le Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise a prescrit la mise en enquête publique du zonage d'assainissement de la commune de Bressey-sur-Tille par arrêté n° 2012-038 du 11 avril 2012.

Enfin, par ordonnance n° E12000047/21 du 26 mars 2012, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné Monsieur Daniel GARCIA en qualité de Commissaire Enquêteur, pour le suivi de l'enquête publique qui s'est tenue en Mairie de Bressey-sur-Tille du 9 mai 2012 au 8 juin 2012 inclus.

Au cours de l'enquête publique, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement (S.I.A.E.A.) d'Arc-sur-Tille a notifié des observations au commissaire enquêteur concernant :

-le bon fonctionnement de la station d'épuration de Remilly-sur-Tille qui est fortement altéré par l'arrivée d'eaux claires parasites drainées par le réseau d'eaux usées de la commune de Bressey-sur-Tille,

-la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de la commune de Bressey-sur-Tille afin de résoudre les problèmes d'eaux claires parasites,

-la non existence d'un projet d'extension de la station d'épuration de Remilly-sur-Tille afin d'augmenter la capacité de traitement.

A la demande du commissaire enquêteur, le Grand Dijon a fait parvenir un mémoire de réponse aux observations formulées par le S.I.A.E.A. d'Arc-sur-Tille.

Aucune observation particulière n'a été consignée dans le registre d'enquête publique.

Monsieur le commissaire enquêteur a émis dans son rapport en date du 3 juillet 2012 un avis favorable au zonage d'assainissement proposé à l'enquête publique en recommandant toutefois de réaliser des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de la commune de Bressey-sur-Tille, afin de résoudre les dysfonctionnements actuels du réseau et de fiabiliser le bon fonctionnement de la station d'épuration de Remilly-sur-Tille.

Il est proposé d'approuver le plan de zonage assainissement de Bressey-sur-Tille, tel qu'il a été soumis à l'enquête publique, en prenant bonne note de la recommandation du Commissaire enquêteur.

Zones d'assainissement collectif :

-le bourg est entièrement situé en zone d'assainissement collectif,

-les zones d'urbanisation futures sont classées en assainissement collectif,

-l'extension de la zone d'activité sera classée en assainissement collectif sous réserve que la station d'épuration de Remilly-sur-Tille prenne en compte la charge supplémentaire et que les réseaux autorisent le transit du débit supplémentaire.

Zones d'assainissement non collectif :

Quelques habitations isolées sont classés en assainissement non collectif.

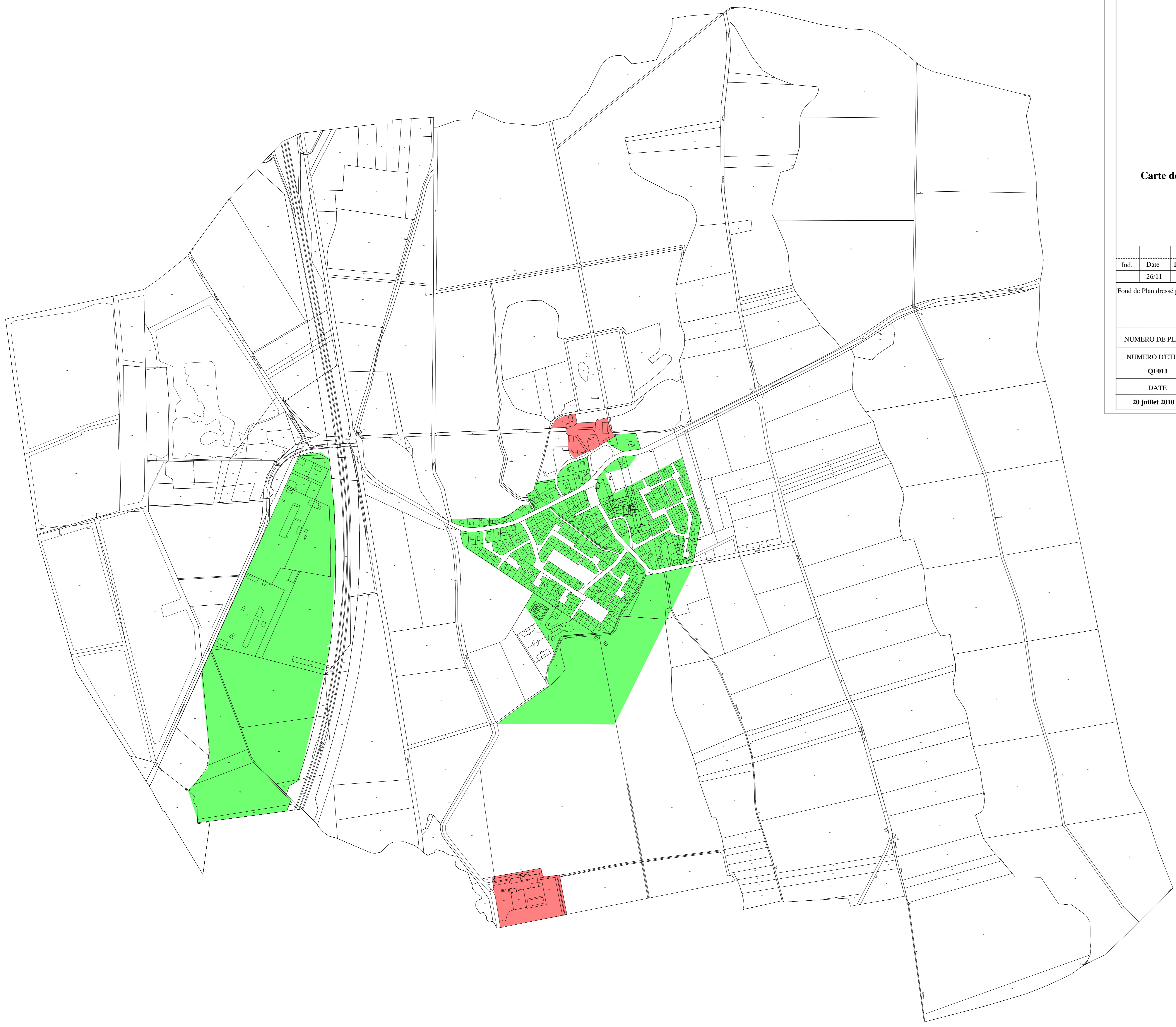
-la ferme du Clairbois,

-le Château et l'Orangerie du Château.

Vu l'avis de la Commission Eau Assainissement Voiries Réseaux Divers,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le plan de zonage d'assainissement de la commune de Bressey-sur-Tille,
- **de demander** que la commune de Bressey-sur-Tille intègre le plan de zonage d'assainissement dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune,
- **de préciser** que ce plan de zonage sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité.




Département de la Côte d'Or
 Syndicat Mixte du Dijonnais



Commune de Bressy-sur-Tille
 Carte de zonage d'assainissement collectif et non-collectif

Ind.	Date	Dessiné par	Modification	Vérfié par
	26/11	MV		HL

Fond de Plan dressé par :

NUMERO DE PLAN :		 Agence de Dijon 14, rue de Cap Vert 21800 QUETIGNY Tél : 03 80 46 16 69 Fax : 03 80 71 20 96
NUMERO DETUDE	ECHELLE	
QF011	1 / 5000	
DATE	CHEF DE PROJET	
20 juillet 2010	LOUVET H.	

ZONAGE :

- Collectif
- Non collectif